

36. Quant à ce qu'il a cru devoir être rapporté au roi, envoyez au plus tôt quelqu'un, après en avoir soigneusement délibéré entre vous, afin que nous en décidions selon qu'il vous convient; car nous allons partir pour Antioche.

37. C'est pourquoi hâtez-vous de nous récrire, afin que nous sachions, nous aussi, quelle est votre intention.

38. Portez-vous bien. En l'année cent quarante-huit, le quinzième jour du mois de xanthique.

36. De quibus autem ad regem iudicavit referendum, confestim aliquem mittite, diligentius inter vos conferentes, ut decernamus, sicut congruit vobis; nos enim Antiochiam accedimus.

37. Ideoque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis.

38. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, quinta decima die mensis xanthici.

CHAPITRE XII

1. Ce traité ayant été conclu, Lysias s'en retourna vers le roi, et les Juifs se livraient aux travaux des champs.

2. Mais ceux qui étaient demeurés dans le pays, Timothée et Apollonius, fils de Gennæus, et de plus Jérôme, Démophon et Nicanor, gouverneur de Chypre, ne les laissaient point vivre en paix ni en repos.

3. Cependant les habitants de Joppé commirent le crime que voici. Ils

1. His factis pactionibus, Lysias pergebat ad regem, Judæi autem agriculturæ operam dabant.

2. Sed hi qui resederant, Timotheus, et Apollonius, Gennæi filius, sed et Hieronymus, et Demophon super hos, et Nicanor Cypriarches, non sinebant eos in silentio agere et quiete.

3. Joppitæ vero tale quoddam flagitium perpetrarunt. Rogaverunt Judæos,

Romains de s'ingérer dans toutes les affaires de leurs alliés. — *De quibus autem...* (vers. 36). Allusion à celles des conditions exigées par les Juifs qui n'avaient pas encore eu l'agrément du roi. — *Ut decernamus...* Les légats se montrent prêts à favoriser en tout les intérêts des Juifs, et à appuyer fortement leurs demandes auprès du roi de Syrie. — *Nos enim...* « Il paraît par tout ce qui précède que le roi n'était point au camp devant Jérusalem, mais à Antioche, et par conséquent que cette guerre est toute différente de celle qui est rapportée dans le chap. vi^e du premier livre des Machabées, où le roi était en personne. » Calmet, *h. l.* Voyez la note placée au début du § i^{er} de cette section, p. 855. — *Quinta decima... xanthici.* Cette lettre fut donc écrite, par une curieuse coïncidence, le même jour que celle d'Eupator aux Juifs. Comp. le vers. 33.

§ III. — *Guerres de Judas Machabée contre les nations voisines.* XII, 1-46.

1^o Introduction. XII, 1-2.

CHAP. XII. — 1-2. Comment la paix récemment conclue fut violée par quelques généraux syriens. — *Lysias pergebat...* Il reprit le chemin d'Antioche, son expédition s'étant achevée de la manière qui vient d'être racontée. De leur côté, les Juifs se remirent aux travaux des champs (*agricultura...*), tristement interrompus par la persécution et par la guerre. — *Sed hi qui...* (vers. 2). Grec : Mais, parmi les commandants

locaux; c.-à-d., les officiers supérieurs sous les ordres desquels étaient placées les garnisons et les troupes syriennes laissées en divers endroits de la Judée. — *Timotheus.* Il diffère évidemment de celui qui a été mentionné plus haut (cf. viii, 30-32, et x, 24-37), et qui avait été tué après la prise de Gazara. — *Apollonius, Gennæi...* C'est le troisième officier royal de ce nom que signale notre livre. Le premier était fils de Thraséas; le second, de Mnsthée. Cf. iii, 5, et iv, 21. — *Nicanor* est probablement distinct du fils de Patrocle dont il a été parlé viii, 9 et ss., 34-35. Cf. xiv, 12 et ss.; xv, 1 et ss. — *Cypriarches.* On nommait ainsi le gouverneur de l'île de Chypre, qui, à ses fonctions civiles, ajoutait des fonctions sacerdotales, en tant qu'il était chargé de rendre, au nom de l'île, un culte aux souverains du pays. — *Non sinebant...* Quelque la paix eût été signée d'un commun accord, ces officiers locaux prenaient sur eux de continuer les hostilités contre les Juifs. Fait qui n'a rien d'inconcevable, surtout en pareil temps.

2^o Expédition de Judas Machabée contre les villes de Joppé et de Jamnia. XII, 3-9.

3-4. La conduite cruelle des habitants de Joppé envers les Israélites domiciliés dans leur ville. — *Joppitæ.* La ville de Joppé, aujourd'hui Jaffa, était alors au pouvoir des Syriens, qui y tenaient garnison. Cf. I Mach. x, 75. — *Flagitium.* L'expression n'est pas trop forte pour caractériser l'horrible attentat qui va être décrit.

cum quibus habitabant, ascendere scaphas, quas paraverant, cum uxoribus et filiis, quasi nullis inimicitiis inter eos subjacentibus.

4. Secundum commune itaque decretum civitatis, et ipsis acquiescentibus, pacisque causa nihil suspectum habentibus, cum in altum processissent, submerserunt non minus ducentos.

5. Quam crudelitatem Judas in suæ gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris qui erant cum ipso, et invocato justo judice Deo,

6. venit adversus interfectores fratrum, et portum quidem noctu succendit, scaphas exussit, eos autem qui ab igne refugerant, gladio peremit.

7. Et cum hæc ita egisset, discessit quasi iterum reversurus, et universos Joppitas eradicaturus.

8. Sed cum cognovisset et eos, qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis,

9. Jamnitis quoque nocte supervenit,

prièrent les Juifs avec lesquels ils habitaient de monter, avec leurs femmes et leurs enfants, sur des barques qu'ils avaient préparées, comme s'il n'y avait aucune inimitié entre eux.

4. Conformément à l'édit arrêté d'une commune voix par la ville, ceux-ci y consentirent, n'ayant aucun soupçon à cause de la paix; mais lorsqu'ils se furent avancés en pleine mer, ils n'en noyèrent pas moins de deux cents.

5. Lorsque Judas eut appris qu'on avait commis cette cruauté contre les gens de sa nation, il donna des ordres à ceux qui étaient avec lui, et après avoir invoqué Dieu, le juste juge,

6. il marcha contre les meurtriers de ses frères; il brûla leur port pendant la nuit, mit le feu aux embarcations, et fit périr par l'épée ceux qui s'étaient échappés des flammes.

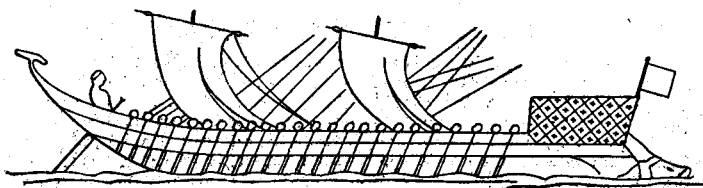
7. Après avoir fait cela, il partit dans le dessein de revenir et d'exterminer tous les habitants de Joppé.

8. Mais, ayant appris que ceux de Jamnia voulaient agir de la même manière envers les Juifs qui demeuraient avec eux,

9. il surprit aussi les habitants de

— *Rogaverunt... ascendere...* : comme pour faire tous ensemble une partie de plaisir sur mer, afin de montrer ainsi que les deux races vivaient en parfaite harmonie (*quasi nullis...*).

c.-à-d. qu'il mit le feu à toutes les matières inflammables qui se trouvaient alors dans ce port célèbre (navires, pontons, magasins, marchandises, etc.). — *Eos... qui...* : ceux qui avaient



Bateau grec. (D'après les monuments.)

— *Secundum commune...* (vers. 4). Peut-être les Juifs manifestèrent-ils une certaine hésitation; on les rassura par un décret officiel, qui leur donnait les meilleures garanties. Le drame sanglant qui va suivre ne fut donc pas l'œuvre de quelques individus isolés, mais de toute la population palenne; de là l'indignation de Judas et ses terribles représailles.

5-7. Prompt châtement du forfait. — *Invocato justo...* : pour montrer qu'il n'obéissait pas à un sentiment de basse et vulgaire vengeance, mais qu'il allait agir comme instrument de la divine justice. — *Portum... succendit* (vers. 6);

réussi à s'échapper du port incendié. — *Et cum hæc...* (vers. 7). Grec : Mais la ville étant fermée. Les portes ayant été fortement barricadées, Judas ne put s'emparer de Joppé par surprise pendant la nuit. — *Discessit...* La particule *quasi* manque dans le grec, où nous lisons : Il se retira pour revenir; c.-à-d. bien décidé à revenir, pour tirer des habitants une vengeance plus complète : *et universos...*

8-9. Judas châtie aussi les habitants de Jamnia. — *Jamnæ*. Sur cette ville, voyez I Mach. iv, 15 et la note. — *Pari modo facere*. C.-à-d., dans le sens large, faire disparaître d'une manière ou

Jamnia pendant la nuit, et brûla leur port avec leurs vaisseaux, de sorte que la lumière du feu s'aperçut à Jérusalem, à la distance de deux cent quarante stades.

10. Lorsqu'ils furent partis de là, ayant déjà franchi neuf stades et marchant contre Timothée, ils furent attaqués par les Arabes, qui avaient cinq mille fantassins et cinq cents cavaliers ;

11. et après un rude combat, qui se termina heureusement, grâce au secours de Dieu, les Arabes survivants, vaincus, demandèrent à Judas de leur tendre la main, promettant de donner des pâturages et de procurer d'autres avantages.

12. Judas, croyant qu'ils seraient vraiment utiles en beaucoup de choses, leur promit la paix ; et après lui avoir serré la main, ils s'en retournèrent dans leurs tentes.

13. Il attaqua aussi une place forte, nommée Casphin, *défundue* par des ponts et entourée de remparts, où habitait un mélange de diverses nations.

14. Or ceux qui étaient à l'intérieur,

et portum cum navibus succendit, ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis a stadiis ducentis quadraginta.

10. Inde eum jam abiissent novem stadiis, et iter facerent ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes, quinque millia viri, et equites quingenti ;

11. cumque pugna valida fieret, et auxilio Dei prospere cessisset, residui Arabes victi, petebant a Juda dextram sibi dari, promittentes se pascua daturus, et in ceteris profuturos.

12. Judas autem, arbitratus vere in multis eos utiles, promisit pacem ; dextrisque acceptis, discessere ad tabernacula sua.

13. Aggressus est autem et civitatem quamdam firmam, pontibus murisque circumseptam, quæ a turbis habitabatur gentium promiscuarum, cui nomen Casphin.

14. Hi vero qui intus erant, confiden-

de l'autre les Juifs domiciliés à Jamnia, et non pas nécessairement les noyer. — *Jamnitis quoque...* (vers. 9). Le châtimant, semblable à celui de Joppé. — *Ita ut lumen...* Détail dramatique, qui montre combien les pertes furent considérables. — *Stadiis 240*. Yabneh, qui représente l'ancienne Jamnia, est située à environ deux cent quarante-trois stades (environ quarante-cinq kil.) de Jérusalem. Le port est un peu plus loin, car la ville actuelle n'est point au bord de la mer.

3° Judas met une bande arabe en pleine déroute. XII, 10-12.

10. Des Arabes nomades attaquent les Juifs à l'improviste. — *Inde... novem...* : à un kilomètre 665 m. de Jamnia (185 × 9). — *Iter... ad Timotheum*. Après avoir rapidement châtié les villes de Joppé et de Jamnia, Judas se dirigeait contre le général syrien Timothée (cf. vers. 2), qui se trouvait alors avec son armée de l'autre côté du Jourdain. Comp. I Mach. v, 11, 34. — *Commiserunt... Arabes*. « Des Arabes nomades pouvaient être rencontrés presque dans tous les districts de la Palestine méridionale et orientale, et il entraient dans leurs mœurs d'attaquer toute force à laquelle ils se croyaient supérieurs. » Rien ne prouve que ceux qui assaillirent alors les Juifs fussent alliés à Timothée. — *Viri* représente les fantassins, puisque les cavaliers sont mentionnés aussitôt après.

11-12. Victoire de Judas et soumission des Arabes. — *Pugna valida*. Les Arabes se battent d'ordinaire avec beaucoup de bravoure, souvent

même en désespérés. — *Auxilio Dei*. Notre auteur se complait à faire ressortir la bonté attentive du Seigneur à l'égard des Juifs. — Au lieu de *Arabes*, le grec lit : *oi νομάδες*, les nomades. — *Pascua*. D'après le grec : des troupeaux. C'était l'unique richesse de ces Bédouins. — *Profuturos*. Ils promirent de rendre aux Juifs tous les services qui seraient en leur pouvoir. Judas pensa que, dans la situation où il se trouvait alors, ces services n'étaient point à dédaigner. — *Ad tabernacula...* Les nomades habitaient sous la tente.

4° Judas Machabée s'empare de la ville de Casphin. XII, 13-16.

13-14. Le siège. — *Pontibus*. La Vulg. a lu *γέφυραι* ; il s'agit sans doute de ponts-levis, dressés en avant des portes. Variante dans le grec : il alla aussi pour faire un pont devant une certaine place forte, qui était protégée par des remparts. Faire un pont (*γεφυροῦν*), c'était, dans la circonstance présente, construire en avant de la ville une colline artificielle, qui permettrait de s'approcher davantage des remparts. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. xcii, fig. 10. — *A turbis... gentium...* La Palestine transjordanienne était en général habitée par une population très mêlée, formée de Juifs, d'Ammonites, de Moabites, d'Arabes, de Syriens, etc. — *Casphin* (en grec, *Κάσπιν*) est très probablement identique à Casphon de I Mach. v, 36. S'il en est ainsi, nous aurions dans ce passage le développement de la simple et rapide constatation du premier livre : Il prit Casphon. — *Confidentes in...* (vers. 14). Retranchés derrière

tes in stabilitate murorum, et apparatu alimoniarum, remissius agebant, maledictis lacescentes Judam, et blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est.

15. Machabæus autem, invocato magno mundi principe, qui sine arietibus et machinis temporibus Jesu præcipitavit Jericho, irruiat ferociter muris;

16. et capta civitate per Domini voluntatem, innumerabiles cædes fecit, ita ut adjacens stagnum stadiorum duorum latitudinis, sanguine interfectorum fluere videretur.

17. Inde discesserunt stadia septingenta quinquaginta, et venerunt in Characa, ad eos, qui dicuntur Tubianæi, Judæos;

18. et Timotheum quidem in illis locis non comprehenderunt, nulloque negotio perfectio regressus est, relicto in quodam loco firmissimo præsidio.

19. Dosithæus autem et Sosipater, qui erant duces cum Machabæo, peremerunt a Timotheo relictos in præsidio, decem millia viros.

se confiant en la force des remparts et dans l'abondance des provisions, se montraient insouciantes, accablaient Judas d'injures, blasphémaient et proféraient des paroles détestables.

15. Mais Machabée ayant invoqué le grand prince du monde, qui au temps de Josué renversa Jéricho sans béliers et sans machines, s'élança avec furie sur les remparts;

16. et ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, il y fit un carnage indicible, de sorte que l'étang voisin, qui avait deux stades de large, semblait couler du sang des morts.

17. De là ils franchirent sept cent cinquante stades et vinrent à Characa, vers les Juifs qui étaient appelés Tubianéens;

18. et ils ne purent prendre Timothée en ces lieux-là, car n'ayant rien pu y faire, il s'en était retourné après avoir laissé en un certain lieu une garnison très forte.

19. Mais Dosithée et Sosipater, qui commandaient avec Machabée, tuèrent dix mille des hommes que Timothée avait laissés dans cette place.

leurs solides remparts et munis de vivres pour longtemps, les habitants se défendirent avec mollesse (*remissius...*). Petite variante dans le grec : Ils se conduisirent avec une certaine rudesse envers les troupes de Judas. — *Lacescentes... et blasphemantes*. Comme on avait fait précédemment à Gazara. Cf. x, 34.

15-16. Prise de la ville. — *Magno... principe*. Grec : le grand dynaste. — *Arietibus*. Cet engin de guerre est souvent figuré sur les monuments assyriens, grecs et romains (*Atl. arch.*, pl. xc, fig. 2, 3; pl. xcii, fig. 3, 10). Il ne reçut le nom de bélier qu'après que les Grecs et les Romains eurent donné la forme de la tête de cet animal à la partie de l'instrument qui servait à frapper les murs. — *Machinis* : les balistes, les catapultes, etc. (*Atl. arch.*, pl. xciii, fig. 1). — *Jesu* est la forme donnée au nom de Josué par les LXX. — *Præcipitavit...* Sur la prise miraculeuse de Jéricho par les anciens Hébreux, voyez Jos. vi, 1-20. — *Ferociter*. Littéralement dans le grec : A la manière des bêtes fauves. Expression à prendre en bonne part, comme plus haut (cf. x, 35). Cette fois encore, ce furent les blasphèmes de leurs adversaires qui inspirèrent aux Juifs un courage indomptable. — *Per Domini...* (vers. 16). Toujours la pensée surnaturelle mise en avant par l'auteur. — *Ita ut... stagnum...* Détail destiné à relever l'étendue du carnage. — *Stadium duorum* : trois cent soixante-dix mètres.

5° Expédition de Judas contre Timothée. XII, 17-25.

Dans son ensemble, ce récit est parallèle à celui de I Mach. v, 24-42, quoique chacun des écrivains sacrés raconte des épisodes distincts.

17-18. Les Juifs arrivent à Characa, où ils ne trouvent pas Timothée. — *Stadia 750*. C.-à-d., cent trente-six kil. 750 m.; environ quatre jours de marche. — *Characa*. Localité demeurée inconnue, qui semble cependant n'avoir pas été très éloignée de Carnion. Voyez les vers. 21 et 26. Comme on lit dans le grec τὸν χάρακα avec l'article, quelques interprètes prennent ce substantif pour un nom commun, qui représenterait un camp fortifié (*χάραξ*). — *Tubianæi*. Les habitants de Tob ou Tubin, district de la partie nord-ouest de Galaad. Voyez I Mach. v, 13 et la note; Jud. xi, 3, etc. (*Atlas géogr.*, pl. vii, x). — *Timotheum quidem...* (vers. 18). C'est contre lui spécialement qu'avait lieu la campagne. Comp. le vers. 10. Les Juifs ne le trouvèrent pas (Vulg., *non comprehenderunt*) à Characa; car, en apprenant qu'ils approchaient, il avait quitté la région au plus vite, sans pouvoir accomplir ses sinistres desseins contre la population juive (*nulloque...*). — *In quodam loco* : à peu de distance de Characa. Transition au détail qui suit.

19. Un détachement de l'armée juive déloge les Syriens d'une position très forte. — *Dosithæus... et Sosipater*. « La fréquence des noms grecs, même parmi les principaux officiers de Judas, montre à quel degré la manie helléniste avait atteint jusqu'à la partie la plus saine de la nation. » Cf. I Mach. viii, 17, etc. — *Qui...*

20. Cependant Machabée, ayant mis en ordre autour de lui six mille hommes et les ayant disposés par cohortes, marcha contre Timothée, qui avait avec lui cent vingt mille fantassins et deux mille cinq cents cavaliers.

21. Lorsque Timothée eut appris l'arrivée de Judas, il envoya les femmes, les enfants et le reste du bagage dans une place nommée Carnion; car elle était imprenable, et d'accès difficile, à cause des défilés de la région.

22. Mais dès que la première cohorte de Judas eut paru, les ennemis furent frappés de terreur, par la présence de Dieu, qui voit tout; et ils furent mis en fuite les uns par les autres, de sorte qu'ils étaient plutôt renversés par les leurs et qu'ils périssaient par les coups de leurs propres épées.

23. Judas les poursuivit avec vigueur, punissant ces profanes, et il tua trente mille des leurs.

24. Quant à Timothée, il tomba entre les mains de Dosithée et de Sosipater, et il les conjura avec de grandes instances de le relâcher vivant, parce qu'il avait en son pouvoir les parents et les frères de beaucoup de Juifs, dont l'espérance serait trompée par sa mort.

25. Et après qu'il se fut engagé à les leur rendre, suivant l'accord fait entre eux, ils le laissèrent aller sans lui faire aucun mal, en vue de sauver leurs frères.

20. At Machabæus, ordinatis circum se sex millibus, et constitutis per cohortes, adversus Timotheum processit, habentem secum centum viginti millia peditum, equitumque duo millia quingentos.

21. Cognito autem Judæ adventu, Timotheus præmisit mulieres, et filios, et reliquum apparatus, in præsidium, quod Carnion dicitur; erat enim inexpugnabile, et accessu difficile propter locorum angustias.

22. Cumque cohors Judæ prima apparisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit; et in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis a suis deciderentur, et gladio suorum ictibus debilitarentur.

23. Judas autem vehementer instabat, puniens profanos; et prostravit ex eis triginta millia virorum.

24. Ipse vero Timotheus incidit in partes Dosithei et Sosipatris, et multis precibus postulabat ut vivos dimitteretur, eo quod multorum ex Judæis parentes haberet ac fratres, quos morte ejus decipi eveniret.

25. Et cum fidem dedisset restitutum se eos secundum constitutum, illæsum eum dimiserunt, propter fratrum salutem.

duces... Judas avait confié à ces deux officiers le soin d'attaquer la garnison ennemie; ils accomplirent glorieusement leur mission.

20-23. Timothée est battu à son tour. — *Sex millibus*. Nombre tout à fait disproportionné avec celui des troupes syriennes. Il est vrai que ce chiffre de six mille est omis dans le texte grec, où on lit : Mais Machabée, ayant organisé son armée en cohortes, les plaça (Dosithée et Sosipater) à la tête des cohortes. — *Præmisit mulieres...* (vers. 21). L'armée de Timothée n'était pas seulement composée de troupes régulières, mais aussi de tribus nomades (cf. I Mach. v, 38), qui se faisaient accompagner partout de leurs familles et de leurs biens (*apparatum*). Le général fit mettre ces « impediementa » en un lieu sûr avant le combat. — *Carnion* ne diffère pas de Carnaim (cf. I Mach. v, 26), laquelle n'était autre elle-même que l'antique Astaroth-Carnaim. — *Erat enim...* Cette place n'était pas moins bien protégée par la nature que par les hommes. — *Cumque cohors...* (vers. 22). Comp. le vers. 20^a. La colonne placée sous les ordres de Judas eut l'honneur de s'avancer la première contre l'ennemi. — *Timor*

hostibus... : tant le héros était redouté. Mais il y eut plus que cela dans la circonstance présente; en effet, les mots *ex præsentia Dei, qui...* font évidemment allusion à une manifestation surnaturelle de la divine présence. Une telle panique s'ensuivit parmi les soldats de Timothée, qu'ils se frappaient et se tuaient les uns les autres. — *Judas... instabat* (vers. 23). Il poussa les choses vigoureusement, pour bien profiter de sa victoire. — *Triginta millia*. I Mach. v, 34, ne mentionne que huit mille morts; mais il n'est pas sûr qu'il soit question de la même bataille.

24-25. Timothée réussit à s'échapper. — *Partes* : les cohortes commandées par les deux premiers lieutenants de Judas. Cf. vers. 19. — *Multis precibus...* Grec : avec beaucoup d'impudence. Comme on va le voir, il inventa un grossier mensonge pour avoir la vie sauve. — *Eo quod...* Il prétendit qu'il avait en son pouvoir un grand nombre de prisonniers Juifs, qui seraient certainement maltraités (*decipi...*, d'après le grec : être méprisés), s'il n'était là en personne pour les défendre. — *Cum fidem...* (vers. 25) C'est la seule garantie qu'on prit à son égard.

26. Judas autem egressus est ad Carnion, interfectis viginti quinque millibus.

27. Post horum fugam et necem, movit exercitum ad Ephron, civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat; et robusti juvenes pro muris consistentes fortiter repugnabant; in hac autem machinæ multæ, et telorum erat apparatus.

28. Sed, cum Omnipotentem invocassent, qui potestate sua vires hostium confringit, ceperunt civitatem, et ex eis qui intus erant viginti quinque millia prostraverunt.

29. Inde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat.

30. Contestantibus autem his, qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quod benigne ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quod modeste secum egerint,

31. gratias agentes eis, et exhortati etiam de cetero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemnī Septimanarum instante.

32. Et post Pentecosten abierunt contra Gorgiam, præpositum Idumææ.

26. Judas retourna ensuite à Carnion, où il tua vingt-cinq mille hommes.

27. Après leur fuite et leur carnage, il fit marcher son armée vers Ephron, ville forte, où habitait une grande multitude de divers peuples; et de vaillants jeunes gens, debout devant les remparts, les défendaient vigoureusement; et il y avait à l'intérieur de nombreuses machines et une provision de dards.

28. Mais après avoir invoqué le Tout-Puissant, qui brise par sa puissance les forces des ennemis, les Juifs prirent la ville, et tuèrent vingt-cinq mille hommes de ceux qui étaient dedans.

29. De là ils allèrent à la ville des Scythes, qui était éloignée de six cents stades de Jérusalem.

30. Mais comme les Juifs qui étaient chez les Scythopolitains attestaient que ceux-ci les traitaient avec bienveillance, et qu'ils avaient usé de modération à leur égard aux temps même de leur malheur,

31. Judas et les siens les remercièrent, et après les avoir exhortés à continuer d'être bienveillants à l'avenir envers leur race, ils vinrent à Jérusalem lorsque la fête des Semaines était proche.

32. Après la Pentecôte ils marchèrent contre Gorgias, gouverneur de l'Idumée.

— *Propter... fratrum.* On ne voulait pas les exposer à être massacrés.

6° Campagne de Judas contre les villes de Carnion, d'Ephron et de Scythopolis, XI, 26-31.

Narration parallèle à celle de I Mach. v, 44-54. Notre auteur a plusieurs particularités intéressantes.

26. Prise de Carnion. — *Ad Carnion.* Voyez la note du vers. 21. Le grec ajoute: Et vers le temple d'Atargatis (τὸ Ἀταργατίου), Comp. I Mach. v, 43, où il est parlé d'un enclos sacré qui existait près de Carnion. Atargatis ou Derketo était la « dea syra » par excellence; elle correspondait à l'Astarté phénicienne. Son culte était très impur (cf. Eusèbe, *Vita Constant.*, III, 36).

27-28. Prise d'Ephron. — *Ephron.* L'emplacement de cette ville est aussi inconnu. — *In qua multitudo...* Comme à Casphin. Comp. le vers. 13. Le grec ajoute: Où Lysias habitait. Le régent du royaume avait donc une résidence dans cette ville. — *Et robusti...* Notre auteur signale volontiers les détails qui mettent en relief les difficultés de la lutte pour ses concitoyens, et, par suite, l'étendue de leur triomphe. — *Omnipotentem* (vers. 28). Grec: le dynaste. Comme au vers. 15.

29-31. Les habitants de Scythopolis, ayant

fait preuve de bienveillance envers les Juifs, ne sont pas inquiétés par Judas. — *Civitatem Scytharum.* Dans le grec: Scythopolis. L'auteur du premier livre (voyez I Mach. v, 52 et la note) lui donne son ancien nom chananéen, Bethsan. C'est sans doute parce qu'une colonie scythe s'y établit à l'époque de la grande invasion décrite par Hérodote, x, 1, 106 (vers l'an 600 avant J.-C.), qu'elle fut appelée « ville des Scythes ».

— *Sexcentis stadiis.* Environ cent onze kiloms. Estimation assez exacte de la distance qui séparait Bethsan de Jérusalem. — *Contestantibus...* (vers. 30). C.-à-d., rendant témoignage à la bonté de la population païenne. — *Quod modeste...* Grec: Ils avaient eu avec eux de douces relations. Fait bien rare à cette époque, comme le fait remarquer le narrateur: *etiam temporibus...* — *Die... septimanarum* (vers. 31). Sur ce nom donné à la fête de la Pentecôte, voyez Ex. xxxiv, 22; Deut. xvi, 9 et ss.

7° Expédition de Judas en Idumée et défaite de Gorgias, XII, 32-37.

Selon toute vraisemblance, nous avons ici le développement de l'indication très sommaire de I Mach. v, 65.

32-33. Judas Machabée s'avance contre les Iduméens avec une petite armée. — *Pentecosten.* La « fête des Semaines » portait ost

33. Celui-ci sortit avec trois mille fantassins et quatre cents cavaliers.

34. Et lorsqu'ils en furent venus aux mains, il arriva qu'un petit nombre de Juifs tombèrent.

35. Un certain Dosithée, cavalier de Bacénor, homme vaillant, se saisit de Gorgias; et comme il voulait le prendre vif, un des cavaliers de Thrace se précipita sur lui et lui coupa l'épaule, et ainsi Gorgias s'enfuit à Marésa.

36. Mais ceux qui étaient avec Esdrin combattant depuis longtemps et se trouvant fatigués, Judas conjura le Seigneur de se faire leur protecteur et leur chef dans le combat;

37. il commença dans la langue de ses pères et entonna des hymnes comme cri de guerre, et il mit en fuite les soldats de Gorgias.

38. Judas, ayant alors rassemblé son armée, vint dans la ville d'Odollam, et lorsque le septième jour fut arrivé, ils se purifièrent selon la coutume et célébrèrent le sabbat dans ce même lieu.

39. Le jour suivant, Judas vint avec les siens pour emporter les corps de ceux qui étaient tombés, et pour les ensevelir avec leurs parents dans les sépulcres de leurs pères.

33. Exivit autem cum peditibus tribus millibus, et equitibus quadringentis.

34. Quibus congressis, contigit paucos ruere Judæorum.

35. Dositheus vero quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat; et cum vellet illum capere vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit, atque ita Gorgias effugit in Maresa.

36. At illis, qui cum Esdrin erant, diutius pugnantibus et fatigatis, invocavit Judas Dominum adiutorem et duces belli fieri;

37. incipiens voce patria, et cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.

38. Judas autem, collecto exercitu, venit in civitatem Odollam, et cum septima dies superveniret, secundum consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt.

39. Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleretur, et cum parentibus poneret in sepulcris paternis.

autre nom (en hébreu, *yōm ḥamissim*) parce qu'elle se célébrait le cinquantième jour qui suivait la Pâque. Comp. le vers. 31^b, et Lev. xxxii, 15-16. — *Gorgiam, præpositum*... Plus haut déjà (cf. x, 14-15 et le commentaire), nous avons vu Gorgias allié aux Iduméens contre les Juifs. — *Cum... tribus milibus*... Armée bien faible, mais dont la présence de Judas décuplait les forces.

34-37. D'abord mis en échec, les Juifs remportent une grande victoire, avec l'aide de Dieu. — *Paucos ruere*. Un certain nombre de soldats juifs furent tués au début du combat; ce qui dut produire sur les autres une impression fâcheuse. — *Dositheus... quidam* (vers. 35). Non pas l'officier de ce nom qui a été mentionné plus haut (comp. les vers. 19 et ss.), mais un simple cavalier de la petite armée juive, placé sous les ordres de Bacénor. — *Gorgiam tenebat*. Le grec ajoute : Et, ayant saisi sa chlamyde, il l'emmenait de force. La chlamyde était un manteau militaire. Cf. Matth. xxvii, 25 (*Att. arch.*, pl. ii, fig. 7). — *De Thracibus*. « Les Thraces étaient renommés en tant que troupes légèrement armées, et servaient soit à pied, soit à cheval. Ils étaient sans cesse enrôlés comme mercenaires par les successeurs d'Alexandre, et on les trouve combattant dans presque toutes les armées rassemblées par ces princes. » — *Humerumque*... D'un coup de sabre, le Thrace

coupa l'épaule et le bras du cavalier juif, et Gorgias fut ainsi délivré. — *Maresa* (en grec, *Μαρσά*). Ville de la tribu de Juda, située dans la plaine maritime. Cf. I Mach. v, 66 (*Att. géogr.*, pl. x). — *Esdrin* (vers. 36) était évidemment un officier juif. Ses troupes, fatiguées, commençaient à faiblir, lorsque Judas eut recours, selon sa coutume, au Dieu des armées. — *Vocē patriā* (vers. 37). Dans l'idiome araméen, qu'on parlait alors en Judée. — *Clamorem*... Il fit retentir le cri de guerre des Juifs, et ceux-ci, ranimés et enthousiasmés, furent complètement victorieux.

38 On ensevelit les Juifs tués dans le combat; incident rattaché à ce fait. XII, 38-46.

38-42. Douleuruse découverte qui fut faite au moment des funérailles. — *Collecto*... Judas rallia ses troupes, qui s'étaient dispersées en poursuivant l'ennemi. — *Odollam*. Antique cité chananéenne, déjà citée dans la Genèse, xxxviii, 1, 12. Elle fut attribuée à la tribu de Juda après la conquête de la Terre promise (cf. Jos. xv, 35). Il y a litige au sujet de son emplacement. — *Purificati* : au moyen d'une ablution. Les soldats juifs s'étaient souillés, au point de vue légal, par leur contact avec les païens, et surtout avec les morts. Cf. Num. xxxi, 19. — A la suite des mots *sequenti die* (vers. 39), le grec ajoute : Comme la nécessité le demandait. C.-à-d. qu'il eût été impossible, sans de graves

40. Invenerunt autem sub tunicis interfectorum, de donariis idolorum quæ apud Jamniam fuerunt, a quibus lex prohibet Judæos; omnibus ergo manifestum factum est ob hanc causam eos corruisse.

41. Omnes itaque benedixerunt justum judicium Domini, qui occulta fecerat manifesta;

42. atque ita ad preces conversi, rogaverunt ut id quod factum erat delictum oblivioni traderetur. At vero fortissimus Judas hortabatur populum conservare se sine peccato, sub oculis videntes quæ facta sunt pro peccatis eorum qui prostrati sunt.

43. Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam, offerri pro peccatis mortuorum

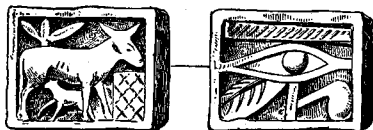
40. Or ils trouvèrent sous les tuniques de ceux qui avaient été tués des choses consacrées aux idoles qui étaient à Jamnia, et que la loi interdisait aux Juifs; il parut donc évident à tous que c'est pour ce motif qu'ils étaient tombés.

41. Aussi bénirent-ils tous le juste jugement du Seigneur, qui avait rendu manifestes ces choses secrètes;

42. et, se mettant en prières, ils demandèrent que la faute qui avait été commise fût livrée à l'oubli. Mais le très vaillant Judas exhortait le peuple à se conserver sans péché, en voyant devant leurs yeux ce qui était arrivé à cause des péchés de ceux qui avaient été tués.

43. Et, après avoir fait une collecte, il envoya douze mille drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'un sacrifice

inconvenients, de retarder davantage la sépulture de ceux des Juifs qui avaient péri l'avant-veille, durant la bataille. — *In sepulcris paternis*. Évidemment, tous ne purent pas être transportés dans leurs tombeaux de famille, qui étaient pour la plupart trop éloignés du champ de bataille; un grand nombre durent être enterrés sur place. — *Sub tunicis* (vers. 40). Le grec *ὑπὸ τῶν* montre que le narrateur a voulu



Amulette en terre émaillée, avec l'œil mystique protecteur. (Monuments phéniciens.)

parler de la tunique intérieure, qui correspondait à la chemise moderne. — *De donariis*... Grec : des objets consacrés aux idoles. Il s'agit probablement, comme le suppose la Vulgate, de petits ex-voto en or ou en argent, tels qu'il en existait dans tous les temples païens. Ces objets avaient été pris à Jamnia durant l'attaque mentionnée ci-dessus (cf. vers. 8-9). — *A quibus lex*... Il était, en effet, absolument contraire à l'esprit de la loi juive de se conformer aux rites et aux superstitions du paganisme. Cf. Ex. xx, 4, 23; xxiii, 24; xxxiv, 13, etc. Or c'était une idée superstitieuse qui avait porté quelques soldats juifs à s'emparer de ces ex-voto, et à les porter sur eux en guise d'amulettes préservateurs. On voit par là que toute racine d'idolâtrie n'avait pas disparu du sein du judaïsme, et que plusieurs de ceux qui défendaient la religion de leurs pères au péril de leur vie étaient encore imprégnés de l'esprit païen. — *Omnibus*

ergo... Dans la mort de ces Juifs si imparfaits, on reconnut un juste châtiment de Dieu. — *Qui... fecerat*... (vers. 41). Le grec emploie le temps présent, ce qui rend la pensée plus générale : (Du Seigneur), qui rend manifestes les choses cachées. — *Rogaverunt ut*... (vers. 42). Grec : Ils demandaient que le crime commis fût entièrement effacé; c.-à-d., que Dieu ne frappât pas davantage son peuple à ce sujet. — *At... Judas*... Le général, non moins pieux que vaillant, mit cette circonstance à profit pour exhorter ses soldats à mener une vie exempte de tout péché.

43-46. Judas fait offrir un sacrifice propitiatoire. — *Collatione* : une quête faite dans les rangs de l'armée. — *Duodecim millia*... La Vulgate est seule à citer ce gros chiffre (10 440 fr., si la drachme équivalait à 0 fr. 87). La plupart



Drachme attique.

des manuscrits grecs ont 2000 (1740 fr.); quelques-uns, 3000 (2610 fr.). — *Misit*... Avec cette somme, on devait acheter des victimes et les offrir en sacrifice, pour expier la faute de ceux qui s'étaient oubliés à ce point. — *Pro peccatis mortuorum*. Le grec dit simplement : Pour le péché. — *Bene... de resurrectione*... Ce dogme important est assez fréquemment et très clairement signalé dans notre livre. Cf. vi, 23; vii, 9 et ss., etc. — *Religiose*. D'après le grec : d'une manière convenable. — *Nisi enim*... (vers. 44). L'écrivain sacré continue d'expliquer et de jus-

fût offert pour les péchés des morts, ayant de bonnes et de religieuses pensées touchant la résurrection

44. (car s'il n'avait pas espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient, il eût regardé comme une chose vaine et superflue de prier pour les morts);

45. et il considérait qu'une grande miséricorde était réservée à ceux qui étaient morts avec piété.

46. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans

44. (nisi enim eos, qui ceciderant, resurrecturos sperare, superfluum videtur et vanum orare pro mortuis);

45. et quia considerabat quod hi, qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam.

46. Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.

CHAPITRE XIII

1. La cent quarante-neuvième année, Judas apprit qu'Antiochus Eupator marchait avec une armée nombreuse contre la Judée,

2. accompagné de Lysias, régent et premier ministre du royaume, et qu'il avait avec lui cent dix mille fantassins et cinq mille cavaliers, vingt-deux éléphants et trois cents chars armés de faux.

1. Anno centesimo quadagesimo nono, cognovit Judas Antiochum Eupatorem venire cum multitudo adversus Judæam,

2. et cum eo Lysiam, procuratorem et præpositum negotiorum, secum habentem peditum centum decem millia, et equitum quinque millia, et elephantos viginti duos, currus cum falcibus trecentos.

tifier la conduite de Judas en ce qui regarde ce sacrifice offert pour les morts. — *Superfluum... et vanum...* Comparez le raisonnement analogue de saint Paul, I Cor. xv, 29 et ss. — *Orare pro mortuis.* Aux sacrifices propitiatoires on joignait naturellement des prières, qui demandaient en termes explicites le pardon des péchés pour lesquels ils étaient offerts. — *Cum pietate (dormitionem)* est un bel euphémisme pour désigner la mort; cf. Matth. ix, 24; Joan. xi, 11; I Thess. iv, 12, etc.). Une sainte mort donne évidemment un droit spécial à la possession de la bienheureuse éternité. Cf. vii, 9, 11, 14, 23. C'est parce qu'ils étaient persuadés de cette vérité que les Juifs déployaient un si grand courage dans les combats livrés pour la défense de leur religion. — *Sancta ergo...* (vers. 46). Conclusion du narrateur. De tout temps l'Eglise a vu à bon droit dans ce passage la preuve de l'existence du purgatoire et de l'utilité des prières pour les trépassés. Ces deux dogmes connexes ne pouvaient pas être plus clairement affirmés.

§ IV. — *Antiochus Eupator, vaincu à plusieurs reprises par les Juifs, conclut la paix avec eux.* XIII, 1-26.

La campagne ici racontée est identique à celle de I Mach. vii, 23 et ss. Notre auteur, moins complet sur divers points, a cependant quelques détails nouveaux.

1° Eupator et Lysias envahissent la Judée. XIII, 1-2.

CHAP. XIII. — 1-2. Date de l'invasion, et dénombrement des forces syriennes. — *Anno 149°.* L'an 150 de l'ère des Séleucides, d'après I Mach. vi, 20 (oct. 163 à oct. 162 avant J.-C.). Sur cette divergence plus apparente que réelle, voyez l'Introd., p. 638, 9°, et le commentaire de xi, 33. — *Eupatorem ventre...* L'historien continue, d'une façon toute naturelle, d'attribuer au jeune roi les actes dont Lysias, régent du royaume, était en réalité le promoteur principal. Voyez x, 11 et la note. — *Procuratorem et...* Comp. xi, 1 et les notes; I Mach. vi, 17. — *Secum habentem...* (vers. 2). D'après le texte primitif : Ayant chacun une force grecque de fantassins. Non que l'armée fût divisée en deux corps, dont l'un aurait été commandé par Eupator, et l'autre par Lysias. Le commandement était unique; mais cette formule a de nouveau pour but de mettre en relief l'autorité du roi. — *Centum decem...* Le premier livre, l. c., cite cent mille fantassins au lieu de cent dix mille, vingt mille cavaliers au lieu de cinq mille (dans le grec, cinq mille trois cents), trente-deux éléphants au lieu de vingt-deux. Ces différences sont dues probablement à la négligence des copistes. Voyez l'Introd., p. 632. — *Currus cum falcibus...* Détail propre à notre auteur. On rendait les chars de guerre plus terribles, en les garnissant

3. Commiscuit autem se illis et Menelaus; et cum multa fallacia deprecabatur Antiochum, non pro patriæ salute, sed sperans se constitui in principatum.

4. Sed Rex regum suscitavit animos Antiochi in peccatorem; et suggerente Lysia hunc esse causam omnium malorum, jussit, ut eis est consuetudo, apprehensum in eodem loco necari.

5. Erat autem in eodem loco turris quinquaginta cubitorum, aggestum undique habens cineris; hæc prospectum habebat in præceps.

6. Inde in cinerem deijci jussit sacrilegum, omnibus eum propellentibus ad interitum.

7. Et tali lege prævaricatorem legis contigit mori, nec terræ dari Menelaum;

8. et quidem satis juste: nam quia multa erga aram Dei delicta commisit,

3. Ménélaius se joignit aussi à eux; et avec une grande dissimulation il faisait des prières à Antiochus, non pour le salut de sa patrie, mais dans l'espoir d'obtenir la souveraine autorité.

4. Mais le Roi des rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce pécheur, et Lysias lui ayant insinué que c'était lui qui était la cause de tous les maux, il ordonna, ainsi que c'est la coutume chez eux, qu'on l'arrêtât et qu'on le fit mourir dans le même lieu.

5. Or il y avait en cet endroit une tour de cinquante coudées, qui était entourée de toutes parts d'un monceau de cendres, et du haut de laquelle on voyait un précipice.

6. Il ordonna que ce sacrilège fût précipité de là dans la cendre, tous le poussant à la mort.

7. C'est ainsi que mourut ce prévaricateur de la loi, et que Ménélaius ne fut pas mis en terre;

8. et cela en toute justice: car comme il avait commis beaucoup de crimes

de faux, qui faisaient de grands ravages dans les rangs ennemis.

2° Supplice de l'apostat Ménélaius. XIII, 3-8.

3-4. L'occasion. — *Commiscuit se...* Ce traître, infâme jusqu'à la fin, osa se joindre ouvertement à l'armée qui envahissait sa patrie pour la saccager et la ruiner. Le récit de cet épisode est une particularité précieuse de notre livre. — *Cum... fallacia.* Cette expression est commentée par l'auteur lui-même: *non pro... sed...* Ménélaius se donnait l'air de parler au nom des intérêts généraux du royaume, mais il ne songeait qu'à son intérêt personnel. — *Deprecabatur.* L'imparfait de la durée, de l'intensité. Dans le grec: Il exhortait (παρακάλει). Il excitait le roi à entreprendre cette expédition. — *Se... in principatum.* Ménélaius avait été naturellement déstabilisé par Judas, lorsque les Juifs fidèles eurent recouvré jusqu'à un certain point leur indépendance (cf. x, 1 et ss.). Il est vraisemblable qu'il n'avait pas cessé d'habiter à Antioche depuis que le roi Épiphane l'y avait mandé pour se disculper. Cf. iv, 27 et ss. — *Rex regum* (vers. 4). Titre souvent adopté par les rois orientaux. Cf. IV Reg. xviii, 19; Ez. xxv, 7, etc. C'est peut-être la première fois qu'il est appliqué au vrai Dieu. Nous le retrouverons dans le Nouveau Testament. Cf. I Tim. vi, 5; Luc. xvii, 14, etc. — *Suggestente Lysia.* Ménélaius avait dû exciter en quelque manière le mécontentement du tout-puissant ministre, qui fit servir le roi à sa vengeance. — *Hunc esse causam...* C'était vrai, quoique Jason, prédécesseur de Ménélaius, eût été le premier coupable. Voyez iv, 23-25, 32-34, 35-50; v, 15, 23. — *Ut eis est... necari.* Dans le grec: (Il ordonna) que, l'ayant

amené à Bérée, on le mit à mort selon la coutume de ce lieu. Cette ville de Bérée était située sur l'emplacement actuel d'Alep, à mi-chemin entre Antioche de Syrie et Hiérapolis. Voyez Pline, *Hist. nat.*, v, 19 (*Atl. géogr.*, pl. viii).

5-8. Mort ignominieuse de Ménélaius. — *Erat autem...* Détails (vers. 5-6) sur la peine capitale, telle qu'on l'infligeait alors à Bérée. Elle consistait, d'une manière générale, à asphyxier le condamné sous un monceau de cendres. Comp. Valère Maxime, ix, 2, 7. — *Turris... aggestum...* Grec: Une tour... pleine de cendres. — *Quinquaginta cubitorum.* C.-à-d., 26^m 250, en supposant que la coudée équivalait à 0^m525. — *Hæc prospectum...* Variante dans le grec: Et elle (la tour) avait un instrument qui tournait, et qui de tous côtés était suspendu sur la cendre. Il s'agit d'une sorte de roue, sur laquelle on plaçait le condamné; mise en mouvement, elle le lançait dans la masse de cendres placée au bas de la tour. — *Inde... ad interitum* (vers. 6). Autre variante du grec: Si quelqu'un était coupable de sacrilège, ou avait commis quelques autres crimes, tous le poussaient là pour le faire mourir. A coup sûr, Ménélaius ne fut pas condamné par les Syriens à cause de ses sacrilèges; mais l'auteur veut dire, dans ses réflexions morales si judicieuses des vers. 7 et 8, que ce fut en vertu d'un talon tout providentiel que ce grand prêtre indigne, qui avait profané le temple et l'autel du vrai Dieu, subit la peine par laquelle les habitants de Bérée punissaient ce genre spécial de forfait. — *Omnibus... propellentibus:* d'une manière tumultueuse, après que la sentence de mort avait été prononcée par les juges. — *Nec terræ dari* (vers. 7).

euvers l'autel de Dieu, dont le feu et la cendre étaient saints, il fut lui-même condamné à mourir dans la cendre.

9. Cependant le roi s'avancait transporté de fureur, pour se montrer pire que son père à l'égard des Juifs.

10. Judas, l'ayant appris, commanda au peuple d'invoquer jour et nuit le Seigneur, afin qu'il ne assistât alors, comme il avait toujours fait,

11. car ils craignaient d'être privés de leur loi, de leur patrie et du saint temple; et afin qu'il ne permît pas que le peuple, qui commençait seulement à respirer un peu, fût assujéti de nouveau aux nations blasphématrices.

12. Tous firent donc cela ensemble, et implorèrent la miséricorde du Seigneur par leurs larmes et par leurs jeûnes, se tenant prosternés durant trois jours; alors Judas les exhorta à se tenir prêts.

13. Et lui, il résolut avec les anciens de marcher contre le roi, avant qu'il eût fait entrer son armée dans la Judée et qu'il se fût rendu maître de la ville, et d'abandonner au jugement du Seigneur l'issue de l'entreprise.

14. Remettant donc toutes choses au pouvoir de Dieu, créateur du monde, et ayant exhorté les siens à combattre vaillamment et jusqu'à la mort, pour les

cujus ignis et cinis erat sanctus, ipse in cineris morte damnatus est.

9. Sed rex mente effrenatus veniebat, nequiores se patre suo Judæis ostensurus.

10. Quibus Judas cognitis, præcepit populo ut die ac nocte Dominum invocarent, quo, sicut semper, et nunc adjuvaret eos,

11. quippe qui lege, et patria, sanctoque templo privari vererentur; ac populum, qui nuper paululum respirasset, ne sineret blasphemis rursus nationibus subdi.

12. Omnibus itaque simul id facientibus, et petentibus a Domino misericordiam, cum fletu et jejniis, per triduum continuum prostratis, hortatus est eos Judas ut se præpararent.

13. Ipse vero cum senioribus cogitavit, prius quam rex admovent exercitum ad Judæam, et obtineret civitatem, exire, et Domini judicio committere exitum rei.

14. Dans itaque potestatem omnium Deo, mundi creatori, et exhortatus suos ut fortiter dimicarent, et usque ad mortem pro legibus, templo, civitate, patria,

Circonstance particulièrement honteuse. Cf. v, 10; I Mach. vii, 17, etc.

3^e Les Juifs se préparent à opposer aux Syriens une résistance énergique. XIII, 9-14.

9. Colère et terribles projets d'Eupator. — *Mente effrenatus*. Le grec dit plus fortement encore : Devenu barbare dans ses sentiments. — *Nequiores se patre...* Plutôt, d'après le grec : Pour montrer aux Juifs les pires des choses qui avaient eu lieu sous son père. En effet, il eût été difficile au jeune monarque d'être plus méchant qu'Épiphanes envers le peuple de Dieu; du moins il pouvait faire revivre les mesures les plus cruelles de son père.

10-12. Les Juifs se mettent à invoquer nuit et jour le Seigneur. — *Judas... præcepit...* Tous jours l'homme de foi, en même temps que l'homme d'action. — *Quo stat semper*. Ces mots résument des siècles nombreux de grâces et de bienfaits, toute l'histoire de l'alliance théocratique jusqu'alors. — *Quippe qui... privari* (vers. 11). Les Juifs pouvaient, en effet, tout redouter des mauvaises dispositions du roi et de son ministre. Cf. vers. 9. — *Qui nuper... respirasset*. Belle métaphore et touchant détail. Depuis ses premières victoires, qui lui avaient rendu le temple et une certaine liberté (cf. viii, 1 et ss.), le parti orthodoxe avait eu à peine le

temps de respirer en paix. Cf. x, 10 et ss.; xi, 1 et ss.; xii, 1 et ss. — *Omnibus itaque...* (vers. 12). Tous entrèrent dans les sentiments de leur chef et se mirent en prières. — *Prostratis*. Cf. x, 4; I Mach. iv, 50, etc. — *Ut se præpararent*. Grec : (Il leur ordonna) de venir auprès de lui; c.-à-d., d'accourir sous son drapeau.

13-14. Judas conduit son armée près de Modin. — *Senioribus*. L'assemblée des anciens, qui l'aidait dans l'administration civile du pays. — *Priusquam rex...* Il y avait avantage à ne pas attendre l'arrivée des Syriens, et à s'installer d'avance dans une forte position. Quant à se laisser investir dans Jérusalem, c'eût été presque renoncer à toute chance de succès. D'ailleurs il entraînait parfaitement dans les plans de Judas de prendre toujours les devants pour l'attaque. Cf. viii, 6, 23; I Mach. iii, 11, 23; v, 33, 43, etc. — *Domini judicio...* Encore les pensées de la foi. Judas avait une entière confiance dans la justice et aussi dans la toute-puissance du Seigneur : dans itaque... (vers. 14). — *Exhortatus suos* : par un de ces discours enflammés qui électrisaient ses troupes. Cf. viii, 16 et ss.; xi, 7; xv, 8 et ss., etc. — *Pro legibus, templo...* Résumé de son allocution : elle exhortait les Juifs à défendre, au prix de leur vie s'il le fallait, toutes les causes qui étaient pour eux les

et civibus starent, circa Modin exercitum constituit.

15. Et dato signo suis Dei victoriæ, juvenibus fortissimis electis, nocte aggressus aulam regiam, in castris interfecit viros quatuor millia, et maximum elephantorum, cum his qui superpositi fuerant;

16. summoque metu ac perturbatione hostium castra replentes, rebus prospere gestis, abierunt.

17. Hoc autem factum est die illucescente, adjuvante eum Domini protectione.

18. Sed rex, accepto gustu audaciæ Judæorum, arte difficultatem locorum tentabat;

19. et Bethsuræ, quæ erat Judæorum presidium munitum, castra admovebat; sed fugabatur, impingebat, minorabatur.

20. His autem, qui intus erant, Judas necessaria mittebat.

21. Enuntiavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de judaico exercitu; qui requisitus comprehensus est, et conclusus.

lois, le temple, la ville, la patrie et les citoyens, il fit camper son armée près de Modin.

15. Et après avoir donné aux siens pour mot d'ordre La victoire de Dieu, et choisi les plus braves d'entre les jeunes gens, il attaqua pendant la nuit le quartier du roi, et tua dans son camp quatre mille hommes, et le plus grand des éléphants avec ceux qu'il portait;

16. et ayant rempli le camp des ennemis d'un grand effroi et de trouble, ils s'en retournèrent après cet heureux succès.

17. Cela eut lieu à la pointe du jour, le Seigneur assistant Judas de sa protection.

18. Mais le roi, ayant fait cet essai de l'audace des Juifs, tâchait de surmonter par stratagème la difficulté des lieux.

19. Il vint donc mettre le siège devant Bethsura, qui était une place forte des Juifs; mais il fut repoussé, renversé, affaibli.

20. Cependant Judas envoyait aux assiégés les choses nécessaires.

21. Mais un certain Rhodocus, de l'armée des Juifs, révéla les secrets aux ennemis; il fut recherché, arrêté et enfermé.

plus sacrées. — *Circa Modin*. Cf. I Mach. II, 1 et la note. Ainsi posté dans les montagnes occidentales de la Judée, Judas pouvait surveiller l'approche et les mouvements des Syriens, et profiter de toutes les occasions qui lui paraîtraient favorables.

4^e Eupator subit coup sur coup plusieurs défaites. XIII, 15-23^e.

15-17. Bataille de Modin. Ce ne fut qu'un engagement partiel, mais il eut pour les Juifs de brillants résultats. — *Signo*: le mot d'ordre. Voyez VIII, 23 et le commentaire. Au lieu de *Dei victoriæ*, il faudrait: « *Dei victoria* », la victoire (vient) de Dieu. — *Juvenibus fortissimis*... Judas s'entoura d'une troupe d'élite pour tenter ce coup de main hardi. — *Nocte*: le temps propre aux surprises. — *Aulam*. D'après le grec: la tente royale. — *Maximum* (grec: *πρωτεύοντα*, celui qui occupait le premier rang) *elephantorum*. Exploit distinct de celui d'Éléazar, frère de Judas. Cf. I Mach. VI, 43-46. — *Cum his qui*... A la lettre dans le grec: Avec ceux qui étaient dans la maison; c.-à-d., dans la tour de bois portée par l'éléphant. Cf. I Mach. VI, 37. — *Summoque metu*... (vers. 16). Les Syriens furent glacés d'effroi en voyant ce dont étaient capables les soldats juifs. — *Die illucescente* (vers. 17). Les vainqueurs se retirèrent à l'aube du jour en toute hâte, et ren-

trèrent sains et saufs dans leur camp, grâce à une protection spéciale du Seigneur. — *Eum*: Judas Machabée.

18-23^e. Quelques autres échecs d'Eupator et de Lysias. — *Accepto gustu*. Métaphore qui revient à dire: Ayant fait l'expérience de... Après l'acte audacieux qui vient d'être raconté, les Syriens cessèrent d'avoir une confiance exagérée dans leurs propres forces, et, adoptant une tactique plus prudente, ils se conformèrent davantage, durant la suite de cette campagne, « aux règles de l'art militaire. » — *Arte difficultatem*... Grec: Il tentait de prendre les lieux par la ruse. — *Bethsuræ*... (vers. 19). Cf. I Mach. VI, 31. Sur la situation de cette place, voyez la note de I Mach. IV, 31. Judas l'avait reprise aux Syriens et considérablement fortifiée. Cf. I Mach. IV, 61. — *Fugabatur, impingebat*... Ce résultat général est exprimé avec une concision toute dramatique. — *Minorabatur*: en perdant un grand nombre de soldats. — *His... qui intus*... (vers. 20). Profitant du désarroi des assiégeants, Judas introduisit des vivres dans la ville, qui en avait un grand besoin. Cf. I Mach. VI, 49. — *Enuntiavit*... (vers. 21). Il y eut malheureusement parmi les Juifs un traître, qui réussit à livrer aux Syriens les secrets de la défense (*mysteria*). Judas finit par le découvrir et le mit en prison (*conclusus*). — *Iterum rex*... (vers. 22).

22. Le roi parla de nouveau avec ceux qui étaient dans Bethsura, leur donna la main, la reçut d'eux et s'en alla.

23. Il combattit contre Judas, et fut vaincu. Mais ayant appris que Philippe, qui avait été laissé à la tête des affaires, s'était révolté à Antioche, il en fut consterné; il supplia les Juifs, se soumit à eux, et jura tout ce qui parut juste; et après cette réconciliation il offrit un sacrifice, honora le temple et y offrit des dons.

24. Il embrassa Machabée, et le fit chef et prince depuis Ptolémaïs jusqu'aux Gerreniens.

25. Mais, lorsqu'il fut venu à Ptolémaïs, les habitants supportèrent avec peine le traité d'amitié, s'indignant par crainte que leur *propre* alliance ne fût rompue.

26. Alors Lysias monta sur le tribunal, exposa les raisons et apaisa le peuple; puis il retourna à Antioche. Et c'est ainsi qu'eurent lieu le départ et le retour du roi.

22. Iterum rex sermonem habuit ad eos qui erant in Bethsuris; dextram edidit, accepit, abiit.

23. Commisit cum Juda, superatus est. Ut autem cognovit rebellasse Philippum Antiochiæ, qui relictus erat super negotia, mente consternatus, Judæos deprecans, subditusque eis, jurat de omnibus quibus justum visum est; et reconciliatus obtulit sacrificium, honoravit templum, et munera posuit.

24. Machabæum amplexatus est, et fecit eum a Ptolemaide usque ad Gerrenos ducem et principem.

25. Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitia conventionem, indignantes ne forte fœdus irrumperent.

26. Tunc ascendit Lysias tribunal, et exposuit rationem, et populum sedavit, regressusque est Antiochiam. Et hoc modo regis profectio et reditus processit.

Ennué de ces divers échecs, Eupator entama des négociations avec les assiégés, qui, ayant épuisé leurs provisions, durent se rendre. Cf. I Mach. vi, 49-50. — *Abiit* : à Jérusalem, pour l'assiéger aussi. Cf. I Mach. vi, 51 et ss. — *Commisit...*, *superatus est* (vers. 23^a). Allusion soit à l'épisode que raconte I Mach. vi, 42, soit à quelque autre engagement sur lequel le premier livre est resté muet. Notre auteur, qui veut simplement donner ici un aperçu général et le résultat final des faits, les résume d'une façon brillante pour les Juifs, et passe sous silence des échecs partiels qu'ils subirent aussi de leur côté. Cf. I Mach. vi, 47 et les notes, 53-54.

5^e Conclusion de la paix à des conditions avantageuses pour les Juifs. XIII, 23^b-26.

23^b-24. Eupator demande instamment aux Juifs la cessation des hostilités, et obtient leur consentement. — *Ut...*, *cognovit...* Voyez les détails au premier livre (vi, 56, 63, et les notes). — *Relictus super negotia*. Épiphanes, sur le point de mourir, avait confié à Philippe la régence du royaume et la tutelle de son fils. Cf. I Mach. vi, 14-16. — *Mente consternatus*. La révolte de Philippe mettait Lysias, et Eupator avec lui, dans un très grand embarras. Lysias vit que, pour sortir de cette impasse, il fallait à tout prix commencer par conclure la paix avec les Juifs : il la leur proposa donc. Cf. I Mach. vi, 60. — *Jurat de omnibus...* Cf. I Mach. vi, 59, 61. Les Juifs exigèrent du roi, comme clause spéciale du traité, la promesse solennelle qu'ils auraient désormais toute liberté de vivre selon leurs lois. — *Obtulit sacrificium*. Détail propre à notre auteur. Il n'était pas interdit aux païens

de faire offrir des sacrifices dans le temple. — *Honoravit...* : par des présents, comme l'avait fait son aïeul Séleucus IV (cf. iii, 2). — *Machabæum amplexatus...* (vers. 24). Le grec dit simplement : « suscepit » ; il reçut Judas honorablement et amicalement. Tous les détails de ce verset sont également nouveaux. — *Fecit...*, *ducem...* C.-à-d. que le roi conféra à Machabée le titre officiel de gouverneur de tout le territoire juif. Quelques commentateurs, à la suite du syriaque, traitent comme un nom propre le mot ἡγεμονίδην, qui correspond à *principem* : Il nomma Hégémonidas gouverneur... Opinion singulière. — *Ptolemaide* : Saint-Jean-d'Acre. Cf. I Mach. v, 15 et la note. — *Ad Gerrenos*. Il ne saurait être question en cet endroit de la ville de Gerra, située près de Péluse, et qui appartenait alors à l'Égypte (*Att. géogr.*, pl. iv et v). Γερρηνοί est donc probablement une faute de copiste pour Ἰερουσαλήμ, les habitants de Gêrar. Cette localité, célèbre dans l'histoire des patriarches (cf. Gen. xxvi, 1, 6, etc.), était au sud-ouest de Gaza. Voyez l'*Att. géogr.*, pl. vii.

25-26. Le roi vient à Ptolémaïs, dont il rassure les habitants, rendus inquiets par le traité de paix; il rentre ensuite à Antioche. — *Graviter ferebant...* Ils avaient naguère pris parti pour les Syriens contre les Juifs, et Judas les avait châtiés (cf. I Mach. v, 15, 22); ils furent donc mécontents et jaloux d'apprendre qu'Eupator avait accordé à leurs ennemis des conditions très favorables. — *Indignant ne...* D'après le grec : Ils voulaient annuler les arrangements (conclus entre le roi et Judas Machabée). — *Tunc...*, *Lysias* (vers. 26). Le régent intervint pour les calmer. — *Tribunal* : la tribune du haut de

CHAPITRE XIV

1. Sed post triennii tempus, cognovit Judas, et qui cum eo erant, Demetrium Seleuci, cum multitudine valida, et navibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna,

2. et tenuisse regiones adversus Antiochum, et ducem ejus Lysiam.

3. Alcimus autem quidam, qui summus sacerdos fuerat, sed voluntarie coinquatus est temporibus commisionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, neque accessum ad altare,

4. venit ad regem Demetrium, centesimo quinquagesimo anno, offerens ei

1. Mais, trois ans après, Judas et ceux qui étaient avec lui apprirent que Démétrius, fils de Séleucus, s'était avancé avec une puissante armée et des vaisseaux, par le port de Tripoli, vers des positions avantageuses,

2. et qu'il s'était rendu maître du pays, contre Antiochus et son chef Lysias.

3. Or un certain Alcime, qui avait été grand prêtre, et qui s'était volontairement souillé au temps du mélange des Juifs avec les païens, considérant qu'il n'y avait plus de salut pour lui, ni d'accès à l'autel,

4. vint trouver le roi Démétrius, en la cent cinquantième année, et lui offrit

laquelle on adressait la parole au peuple. — *Exposuit... sedavit...* Autre passage concis et rapide. Comp. les vers. 19^b, 22^b, 23^b.

§ V. — *Nicanor, général du roi Démétrius, est encore battu par Judas.* XIV, 1-XV, 40.

1^o Sur la suggestion de l'ancien grand prêtre Alcime, Démétrius envoie Nicanor contre les Juifs à la tête d'une puissante armée. XIV, 1-14.

Récit parallèle à celui de I Mach. vii, 1 et ss., avec les divergences de détail que présentent d'ordinaire deux écrits indépendants l'un de l'autre, traitant du même fait.

CHAP. XIV. — 1-2. Introduction : Démétrius I^{er} monte sur le trône de Syrie après avoir renversé Antiochus Eupator. Comp. I Mach. vii, 1-4. — *Post triennii tempus.* Le point de départ est la date indiquée en dernier lieu, xiii, 1. En la comparant avec celle du vers. 4, d'après le texte grec, on voit que les trois années sont prises dans un sens large, à la façon orientale. — *Demetrium Seleuci.* Sur ce prince, voyez I Mach. vii, 1 et le commentaire. — *Cum multitudine valida.* Les partisans fort peu nombreux qu'il eut d'abord, d'après le premier livre, ne tardèrent pas à former une véritable armée, lorsque les troupes d'Eupator se furent déclarées en faveur du nouveau prétendant et eurent mis à mort son rival. — *Tripolis.* Ville phénicienne d'une haute antiquité, aujourd'hui Taraboulous, sur la côte syrienne, au nord de Sidon, entre Beyrouth et Rouad (*Atl. géogr.*, pl. xiii). On lui avait donné ce nom (Trois villes) parce qu'elle « se composait de trois colonies venant de Sidon, de Tyr et d'Aradus, installées à un stade l'une de l'autre ». — *Au lieu de ascendisse ad... opportuna,* on lit simplement dans le grec : ayant navigué. — *Adver-*

sus Antiochum (vers. 2). Grec : Après avoir tué Antiochus et son protecteur Lysias. Cf. I Mach. vii, 2-4. En réalité, ce furent les soldats d'Eupator révoltés qui commirent ce double meurtre.

3-10. Alcime excite le nouveau roi à attaquer Judas Machabée. Cf. I Mach. vii, 25. — *Alcimus.* Prêtre apostat, qui fit un très grand mal à ses compatriotes, à la manière de Jason et de Ménélaüs. Cf. I Mach. vii, 5. — *Qui summus sacerdos...* Le premier livre ne signale pas ce fait; mais nous savons, par Josèphe, qu'Alcime avait été élevé par Lysias au souverain pontificat après la mort de Ménélaüs. — *Coinquatus* : en adoptant les pratiques grecques, contrairement aux prescriptions de la loi juive. — *Temporibus commisionis.* Notre auteur nomme ainsi l'époque où la dépravation du paganisme commença à pénétrer peu à peu en Judée, les mœurs helléniques et les mœurs juives s'étant alors mélangées, au grand détriment de ces dernières. Cf. iv, 7-19; vi, 1-9, et surtout I Mach. i, 12-16. — *Considerans...* Motifs qui décidèrent Alcime à intervenir alors auprès du roi de Syrie; comme pour ses deux indignes prédécesseurs, ils consistèrent uniquement dans l'intérêt personnel et des visées ambitieuses. Cf. iv, 7 et ss., 23 et ss. — *Nullo modo... salutem.* Tant que le parti orthodoxe demeurait victorieux, ce renégat, qui avait pris une attitude très hostile au vrai judaïsme, courait en réalité de grands dangers pour sa vie. Il était très évident aussi qu'en ces conditions il ne serait jamais reconnu comme grand prêtre par Judas et ses partisans : *neque accessum...* — *Venit ad regem* (vers. 4). D'après I Mach. vii, 5 et 25, Alcime vint par deux fois trouver le roi Démétrius pour l'exciter contre les Juifs. Il s'agit ici de la seconde audience,